

La vie des esclaves sur une habitation sucrière au XVIIIème siècle



Une habitation (peut-être la Pagerie en Martinique), Source inconnue.

Les trois catégories d'esclaves

Les esclaves de pioche (à quels travaux sont-ils soumis dans les champs ? Qui les surveille ?), les esclaves à talent (à quoi sont employés ces artisans ?), les esclaves domestiques (quels sont leurs emplois, comment sont-ils traités ?)

Réponse : Les esclaves de pioche défrichaient la terre et la retournaient pour les plantations. Les contremaitres avaient pour responsabilité la surveillance du travail et devaient veiller au bon fonctionnement de la plantation.



Esclaves au travail dans un champ sous la surveillance du contremaître. Source inconnue.

Les esclaves à talent sont des nègres privilégiés, indispensables au bon fonctionnement de l'habitation : charpentier, spécialiste de la fabrication du sucre...

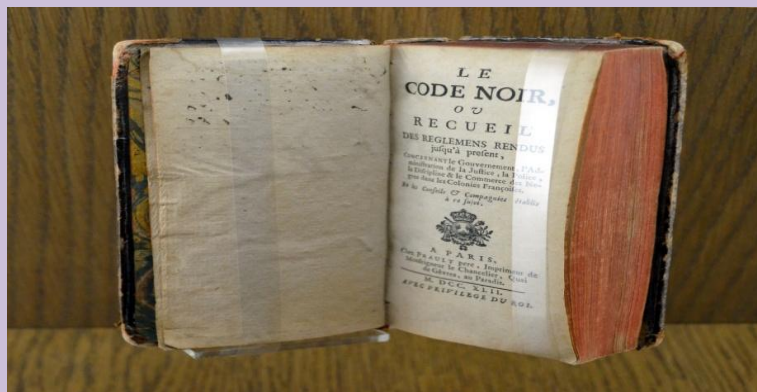
Les esclaves domestiques sont chargés des tâches ménagères, la cuisine, le nettoyage... L'esclave domestique peut être également maltraité. Il doit préparer sa nourriture lui-même ou se contenter des restes.

La vie quotidienne des esclaves

La vie quotidienne : quel est leur habitat, leur alimentation et quels sont leurs rares loisirs ?

Réponse : les esclaves habitaient dans des cases qu'ils construisaient eux-mêmes avec de la paille, de la terre battue et des planches. Leur alimentation est à base de farine de manioc, de riz, de maïs et de blé. Certains esclaves bénéficiaient de viande séchée et de morue salée. Les rares loisirs des esclaves étaient le chant et la danse.

Les châtiments : quels sont les châtiments et pourquoi étaient-ils infligés ?



Le Code noir, « écrit » par le Ministre COLBERT, est le nom qui est donné au milieu du XVIII^e siècle à un ensemble de textes juridiques réglant la vie des esclaves noirs dans les îles françaises, en particulier l'ordonnance de soixante articles, portant statut civil et pénal, donné en mars 1685 par Louis XIV, complétée par des déclarations et des règlements postérieurs

Réponse :

Code noir : article 33 : l'esclave qui aura frappé son maître, ou la femme de son maître, ou sa maîtresse [...], ou leurs enfants, avec contusion, ou effusion de sang, sera puni de mort.

Article 38 : l'esclave fugitif qui aura été en fuite pendant un mois à compter du jour que son maître l'aura dénoncé en justice, aura les oreilles coupées et sera marqué d'une fleur de lys sur une épaule et s'il récidive, il aura le jarret coupé et il sera marqué d'une fleur de lys sur l'autre épaule. La troisième fois il sera puni de mort.

Article 42 : Les maîtres pourront, seulement lorsqu'ils croiront que leurs esclaves l'auront mérité, les faire enchaîner et les faire battre de verges ou de cordes. Mais nous leur défendons de leur donner la torture, de les mutiler sous peine de leur confisquer les esclaves et d'agir contre eux.



La punition des quatre-piquets infligée à un esclave sous le regard bienveillant du maître et de sa famille. Tableau de Marcel Verdier, 1849. Source : un beau mémoire d'un étudiant sur la violence dans l'esclavage : <http://www.shenoc.com/ils%20ont%20résisté.htm>

Conclusion : une vie de famille est-elle possible pour des esclaves ? Comment les esclaves ont-ils supporté une vie aussi dure ?

Réponse : la vie de famille n'est pas possible. Si une esclave est enceinte d'un homme libre ou pas, son enfant sera esclave de plein droit, propriété du maître de la mère. Les esclaves ne supportaient pas une vie aussi dure car on les prenait pour des animaux à cause de leur couleur de peau; ils n'avaient rien à eux et on avait tous les droits sur eux.

Liens vers des vidéos:

<http://www.youtube.com/watch?v=XP95LKwdh2k> L'île de Gorée au Sénégal

<http://www.youtube.com/watch?v=qhyu7N1G2aI> Racine de Alex Haley .

Sites Internet :

<http://www.axl.cefano.ulaval.ca/amsudant/guyanefr1685.htm>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_l'esclavage

<http://kdog.free.fr/histoire.htm>

<http://blogpeda.ac-poitiers.fr/francaispalissy/index.php/hygiene-3/>

Manuel Histoire géographie 4^e, Collection Martin Ivernel & Benjamin Villemagne, Hatier, 2011.

Wikipédia encyclopédie libre

Exposé réalisé par Raphaël, 4^{ème} D, collègue Edmond Lucien Valard

(Correction, adaptation de la mise en page, ajout de certaines légendes et d'un document par l'administrateur du blog)